



CHALLES-LES-EAUX

CHALLES *Infos*

Le 26 août 2020—n°4

Ces 150 jours à la tête de la nouvelle équipe municipale ont été particulièrement marqués par le contexte sanitaire et l'adaptation constante à des règles sanitaires évolutives. Ils nous ont mis à l'épreuve, et nous avons relevé le défi. Les élections communales ont été également bouleversées par la pandémie. Nous attendons encore la nomination prochaine des dernières délégations pour donner vie à nos projets et besoins de vie.

Contexte sanitaire : La priorité, c'est bien de continuer à vivre en se protégeant, et en protégeant les autres. Le masque est obligatoire dans les espaces publics, communaux et privés, ainsi que sur le marché. Les festivités sont limitées par les règles de distanciation. La vie associative va reprendre et le forum des associations le dimanche 6 septembre à l'espace Bellevarde permettra à chacun de rencontrer les encadrants et de s'inscrire pour la prochaine année.

World Clean Up Day : Nous organisons une grande matinée solidaire de nettoyage de notre commune le 19 septembre et vous attendons nombreux dans cet élan citoyen pour notre cadre de vie.

Nos dispositions spéciales évoluent selon les annonces gouvernementales. Les informations sont tenues à jour et communiquées sur nos différents médias.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée, principalement pour les élèves et les personnels enseignants.

Josette Remy, Maire de Challes-les-Eaux

POUR S'INFORMER ET GARDER LE LIEN

Ville de Challes les Eaux
AFFICHAGE MUNICIPAL



Le nouveau panneau d'affichage légal tactile sur la façade de la mairie remplace les anciens panneaux vitrés. Vous y trouvez tous les arrêtés d'urbanisme, de police, de marché, les démarches d'état civil, les dispositifs sanitaires et de de lien social, les informations mobilités, les programmes culturels, etc.... une mine d'informations accessible 24/24 et facile d'utilisation.

Les comptes rendus des conseils municipaux, tenus actuellement à huis-clos pour cause de pandémie sont disponibles sur le site internet et sur ce panneau tactile de la mairie.

C'est La rentrée !



-  **Courriel** : mairie.challes-les-eaux@wanadoo.fr
 -  **Page facebook** : La commune relaie nos principaux événements challésiens sur notre réseau ; les pages sont partagées et rencontrent un franc succès. Chacun peut s'y abonner.
 -  **Site internet** : <http://www.ville-challesleseaux.fr>
 -  **Panneau lumineux** : En entrée de ville, en face du forum, il vous annonce les dernières informations prioritaires.
 -  **Téléphone mairie** : 04 79 72 80 91
- Si vous n'avez pas trouvé votre information, vous pouvez nous contacter pendant les heures d'ouverture au public (cf page 2)

CHALLES *Infos* Créé pour pouvoir communiquer avec les Challésiens directement, ce feuillet d'informations a été inventé après les dernières élections municipales de mars et a assuré d'avril à juin un lien précieux avec les habitants en cette période dite « Covid » de bouleversements sanitaires et sociétaux. Ce 4ème numéro d'août vient signer la rentrée scolaire de la vie communale. Fort de vos retours très positifs, il devrait désormais prendre un rythme bimestriel, afin de revenir dans votre boîte à lettres tous les 2 mois environ.

LES SERVICES A VOTRE DISPOSITION

Les nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie sont :

Lundi : 14h à 17h

Mardi et mercredi : 9h à 12h—14h à 18h

Jeudi : 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h—14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

A savoir : Le service d'urbanisme reçoit sur RDV

NOS AGENTS : Nous saluons l'arrivée dans nos personnels de Sandra Guyomarch qui prend les rênes du service d'urbanisme, Virginie François qui intègre le secrétariat des services techniques et Cindy Rossignol au service comptable. Nous félicitons Nadège Brun, à l'accueil, pour sa réussite au CAPES qui nous quitte pour devenir enseignante.



NOTRE MARCHÉ LOCAL DU VENDREDI :

Fort de son succès, les allées sont fréquentées par de nombreux chalands de notre ville et des environs. Par arrêté municipal, le masque est désormais obligatoire dans l'enceinte du marché.



CAMPING MUNICIPAL : Notre camping municipal « Le Savoy » fermera ses portes fin septembre. Nos gérants, que nous remercions pour leur investissement, nous quitteront pour un nouveau projet de vie. En 2021, notre camping sera délégué à des professionnels, qui le rénoveront et lui apporteront une nouvelle dynamique.



MISE A JOUR DES LISTES ELECTORALES : C'EST IMPORTANT !

L'inscription sur les listes électorales est une démarche citoyenne. Elle permet de voter, et la mise à jour de ses coordonnées facilite les processus de vote en limitant les temps de recherche. Elle permet aussi aux habitants, propriétaires et locataires, anciens ou récents, d'être connus pour que la mairie puisse communiquer avec eux. Les modalités pour s'inscrire ou pour modifier son nom, son adresse sont à faire individuellement, en mairie ou EN LIGNE : les signalements le jour du vote ne suffisent pas. Il faut une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le cerfa 12669-02 complété.
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>



ELECTIONS COMMUNAUTAIRES ET SENATORIALES

Conseil communautaire de Grand Chambéry :

Le 9 juillet, notre agglomération a pris un nouveau virage : les 82 membres du conseil communautaire de Grand Chambéry, ont élu Philippe Gamen, maire du Noyer, Président de Grand Chambéry. Notre commune est représentée par Josette Remy et Julien Donzel. Les 3 conseils communautaires de juillet ont permis l'élection des vice-présidents. Dès le 10 septembre, les délégations et commissions seront mises en place.

Sénatoriales : Lors du renouvellement partiel du 27 septembre, les 15 représentants de notre commune désignés par le conseil municipal du 10 juillet éliront les sénateurs de la Savoie par un scrutin à deux tours.



MASQUES ET DISTANCIATION : CONSERVONS LES BONS GESTES

Afin de nous protéger et protéger les autres, nos proches, nos voisins fragiles, et éviter une deuxième vague qui serait plus contraignante, nous devons respecter les mesures de distanciation, et maintenir les bons gestes au quotidien :



MISE A DISPOSITION DE MASQUES LAVABLES EN MAIRIE POUR LES PLUS DEMUNIS

Le masque est devenu OBLIGATOIRE dans les espaces publics pendant encore un temps certain. La commune de Challes-les-Eaux a acquis des masques en tissu lavable normes Afnor, présentant de bonnes qualités filtrantes et met le stock restant à disposition de ceux qui en ont besoin.

Pour en bénéficier : s'adresser en mairie avec certificat de domicile

OÙ ALLER ? QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION D'INFECTION COVID 19

Si vous présentez des symptômes, pour vous protéger d'une dégradation et protéger les autres, n'allez pas à l'hôpital :

Isolez-vous sans délai, portez un masque, appelez votre médecin traitant ou, en son absence, un autre médecin de ville, faites immédiatement un test, prévenez tous vos contacts, maintenez à distance les gens de votre entourage, y compris vos proches.

VIE SOCIALE

LIEN ENTRE LES CITOYENS:

APPEL A NOS VOISINS CHALLESIENS

A l'occasion de la pandémie qui s'est invitée dans notre vie depuis le début de l'année, un élan de solidarité est né entre nos habitants, et des liens nouveaux se sont créés. Après la pandémie, les rencontres redeviendront plus faciles. Notre commune souhaite pérenniser et renforcer ce lien de proximité avec ses habitants dans les différents quartiers. Si vous êtes intéressés par la vie de votre secteur, être un lien entre vos voisins, votre rue, votre quartier, avec nos élus, et la mairie, si vous avez des idées pour l'animation de votre îlot, les fêtes de voisins, que vous avez des projets pour renforcer la qualité de vie collective de proximité, pour alimenter notre banque d'idées ou encore pour vous engager dans un bénévolat local, vous pouvez vous faire connaître en nous adressant un mail à communication@challesleaux.net, objet *lien entre citoyens*.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS :

CETTE INVITATION EST POUR VOUS ! Vous venez d'arriver dans notre commune, pour y résider. Vous êtes propriétaire ou locataire, ou en colocation, vous êtes seul ou en famille, jeune ou plus âgé :



Nous vous invitons le 02 octobre 2020 à l'Espace Bellevarde en toute convivialité pour faire connaissance, vous présenter notre commune, nos élus, nos services, les représentants de notre vie associative, économique, pour favoriser votre intégration et le lien qui nous unit. Pour pouvoir communiquer avec vous, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire par mail sur : communication@challesleaux.net, objet *accueil des nouveaux arrivants*

ANIMATION MUSICALE ET CULTURELLE

Été 2020 : Malgré les restrictions, la Municipalité a tenu à maintenir l'organisation d'animations estivales en plein air les "Déconfin'août". Concerts sur l'esplanade du Casino, cinéma en plein air, et initiation à l'astronomie au plan d'eau ont rencontré un succès remarqué.

Automne 2020 : Les spectacles du Printemps de l'humour reportés à l'automne vont reprendre.



Saison culturelle 2020-2021 : la présentation est programmée le 2 septembre à 19h30 (Espace Bellevarde)

Billetterie : une billetterie-spectacles numérique est en cours d'installation. A partir du mois d'octobre 2020, les spectateurs de notre programmation culturelle pourront acheter leurs places directement par internet.

Médiathèque : Notre espace culturel reprend ses horaires d'ouverture habituels, tous les jours sauf le jeudi : Lundi 16-18h - Mardi 15-17h - Mercredi 10-12h et 14-18h - Vendredi 16h30-19h - Samedi 9h30-12h

Le port du masque est obligatoire. Dans le respect des dispositifs COVID, les documents en libre accès pour le public sont désinfectés et mis en quarantaine lors du retour.

Animations en septembre et octobre :

23/09 à 17h : Reprise de l'heure du conte : « Les Nouveautés ». Entrée libre – Pour tous

02/10 à 20h : Espace Bellevarde: spectacle musical « Aux puces superphoniques » dans le cadre de BIB'en Scènes, avec Savoie-Biblio - Cie Bric à Brac Orchestra – Entrée libre



07/10 à 10h30 : Spectacle « Lou(hou)p » Cie NAJICO, dans le cadre de l'Opération « Premières pages », avec Savoie-Biblio, la crèche et le RAM - A partir de 6 mois - Entrée libre sur réservation

21 et/ou 28/10 de 14h à 16h30 : Atelier jeu « Les agités du château » - 7-12 ans – Sur réservation.

Exposition de véhicules anciens :



L'association Challes Patrimoine Mécanique a pu reprendre ses rencontres du 1^{er} dimanche des mois d'été. Forte d'un succès grandissant, l'association accueille ses visiteurs sur la place de la Liberté, et dans le

carré des Source. Les visiteurs sont invités à porter un masque lors de leurs déambulations.

Transports en commun : Une halte de covoiturage de proximité est en cours de définition à Challes, pour encourager l'utilisation des transports en commun tout en réduisant "l'auto-solo".

Prévention contre le moustique-tigre :

VIDEZ ! CUREZ ! RANGEZ ! COUVREZ ! ENTRETENEZ !



Les bons gestes : Cette bestiole qui nous pique nous embête de plus en plus. Nous sommes responsables individuellement de sa progression car il vit, se développe, se reproduit dans un rayon de 100m autour de nous. Une femelle pond

environ 3000 œufs pendant ses 3 mois de vie. En ayant les bons gestes contre nos coupes humides, nos gamelles, tout ce qui retient l'eau, dans lesquelles il pullule, nous nous protégeons en protégeant les autres.

NOTRE NATURE ET NOTRE CADRE DE VIE



Vélos et VAE : Il existe actuellement une prime "coup de pouce vélo" financée par l'Etat qui offre une prise en charge jusqu'à 50€ pour la remise en état d'un vélo <https://coupdepoucevelo.fr/>

Vigilance sécheresse : Les pluies récentes ne comblent pas les déficits pluviométriques de ces derniers mois. Notre territoire, en cette fin août, est toujours placé en alerte sécheresse. Les débits de nos cours d'eau sont largement inférieurs aux normales.

LES MESURES PREFECTORALES IMPLIQUENT :

- l'interdiction des prélèvements directs dans les cours d'eau pour des usages domestiques
- l'interdiction de lavage des véhicules hors station de lavage, de remplissage des piscines privées, et de lavage des voiries, hors impératif sanitaire
- L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés (sauf jardins potagers), des stades et espaces sportifs est interdit entre 8 h et 20 h.

Les autres bons gestes : Attention aux fuites, limiter sa consommation, optimiser l'arrosage du jardin.

Chantiers éco-citoyens : Du 3 au 7/08 un groupe de jeunes est intervenu au cours des chantiers éco-citoyens. Ils ont entretenu des sentiers, des bancs dégradés, collecté des déchets, ; ils ont créé des cheminements facilitant la cohabitation entre les différents usagers. Ce chantier a permis de découvrir les richesses naturelles et leurs fragilités avec S. Laguet, technicien de l'ONF, ses fonctions thérapeutiques (sylvothérapie), et environnementales, et les menaces sur la biodiversité. Ils ont découvert les formes de communication entre les arbres, les mousses et les champignons.



Piste cyclable : L'entrée en fonctionnement de la liaison entre la voie verte de la Mère et celle des Planeurs est plébiscitée par les usagers avec une sécurisation de la traversée de la RD 1006, au rond point du plan d'eau, l'accessibilité aux quais bus, une bande cyclable. Cela encourage l'usage des moyens de transport doux.

« City-Park » : L'ancien tennis a fait peau neuve pendant l'été pour accueillir nos sportifs en cœur de ville. Ce parc urbain multisport, d'accès libre et gratuit bénéficie d'un emplacement de qualité à l'ombre des grands arbres.



Cet investissement est d'environ 59 000 €.



TOUS ENSEMBLE POUR LA NATURE

World Clean Up Day

RV le 19/9 à 9h à l'office du tourisme avec gilets fluos, gants et bouteilles pour mégots : Nettoyons notre planète en œuvrant ensemble une 1/2 journée dans notre ville, nos bords de route, nos espaces verts, nos ruisseaux. Challes est acteur et renouvelle sa participation locale à cette initiative mondiale. En solo, en famille, entre amis, soyons nombreux avec le soutien logistique des services techniques. Les sacs sont fournis. Un pot de l'amitié sera offert à 12h30.

NOTRE JEUNESSE

CHANTIER 1^{ER} JOB – 16/17 ANS :

du 16 au 21 août, 6 jeunes challésiens ont pu vivre une première expérience professionnelle grâce à l'initiative du SIVU jeunesse (syndicat intercommunal). Ce « 1^{er} job » leur permet de mettre un premier pied dans la vie active, de travailler en équipe. Unaniment ils ont apprécié de se sentir utiles... et d'avoir un premier salaire.



Rentrée scolaire :

Pour cette année 2020-2021, notre école maternelle accueillera 5 classes, avec 137 élèves et 4 ATSEM sous la Direction de Mme Sylvie Rolland. En élémentaire, 10 classes pour 270 élèves dirigés par Mr Gilbert Troccaz. Les enseignants de l'école élémentaire à partir du CP portent un masque. Les élèves à partir de 11 ans (collège et lycée) doivent également porter un masque.



Périscolaire : Une équipe de 15 animatrices (eurs) (6 mat et 9 élèm) assure la garderie de 7h30 à 8h20, de 11h45 à 12h30 (gratuit), et de 16h30 à 18h30.

Cantine : Nous distribuerons environ 240 repas par jour à nos écoliers (80 mat + 160 élèm), soit environ 40 000 repas par année scolaire. Notre prestataire, l'entreprise Vacavant, s'engage à livrer une alimentation équilibrée avec chaque semaine un repas bio et un repas « Vegan ». La pédagogie d'éducation au goût sera reconduite cette année encore.

Crèche : La crèche a fait l'objet de travaux importants d'isolation et d'aménagements pendant l'été. La toiture de la verrière a été entièrement réaménagée. Elle accueille 32 berceaux.



Relais des assistantes maternelles :

Roselyne Millioz assurera des permanences téléphoniques à partir du 1er septembre 2020. C'est un lien précieux pour des animations avec les assistantes maternelles.

Lycée hôtelier : Le square lycéen a fait peau neuve, proposant un espace de décontraction à nos lycéens, à proximité de leur établissement, dans un cadre de choix à l'ombre des arbres, avec des bancs, des poubelles et des cendriers. Nous invitons chacun à respecter cet espace aménagé et partagé.



SECURITE ET POLICE

NUISANCES SONORES : Chaque citoyen a le devoir de respecter les obligations réglementaires pour préserver la tranquillité publique. Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal causant des nuisances sonores. Il est demandé à chaque challésien de veiller à son comportement : ne pas pratiquer du jardinage ou du bricolage en dehors des heures autorisées, veiller au réglage sonore des engins et véhicules, ne pas mettre de la musique à fort niveau, etc... Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour comme de nuit.

Rappel des horaires en dehors desquels il est interdit de faire du bruit : Du lu au ve 8h30-12h et 14h à 19h30. Le sam de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dim et jours fériés de 10h à 12h.

ENTRETIEN DES HAIES

Obligation d'élagage faite aux propriétaires de haies bordant une voie publique



En application de l'art D. 161-24 du code rural, les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des routes et trottoirs doivent être coupées, à la diligence des propriétaires, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

URBANISME : NOS CHANTIERS EN COURS :

Notre urbanisation maîtrisée se poursuit dans le cadre du contrat de mixité sociale imposé par la loi. Challes choisit des programmes diffus, hétérogènes, et mixtes, dont la hauteur est maîtrisée.



Fleur d'O : Face aux thermes, La Savoisiennne Habitat édifie 19 logements mixtes.

Beauséjour : 50 logements en plein centre dédié à une population senior.

Villa Mariette : A l'arrière du lycée hôtelier, 16 logements mixtes (social + vente)

Neiges de France /Vinci : face du lycée hôtelier, l'ancien hôtel va être reconstruit en une résidence hôtelière de 97 appartements pour seniors avec services intégrés.

Chemin Saint Vincent , le Domaine des Césarines : un programme de 90 logements mixtes (locatifs + accession sociale).

Domaine du Granier : Sur la route royale, 3 petits collectifs pour 25 logements mixtes (locations + ventes)

VIE ASSOCIATIVE

Journée des associations : Elle se déroulera le dimanche 6 septembre dans la salle polyvalente de l'espace Bellevarde malgré les contraintes des dispositifs Covid19. Chacun pourra rencontrer les représentants des associations, découvrir, s'informer, s'inscrire de 10h à 18h.

Permanence de l'action sociale : le Centre communal d'action sociale tiendra une permanence chaque vendredi de 9h à 11 h à la mairie à partir du 01 septembre 2020.

Hommage à Christian CHATAIN :

Le président du Team Boxing nous a quittés brutalement cet été. Notre commune s'associe à la douleur de sa famille. Pendant ses 10 années à la tête de l'association, il aura aimé organiser des tournois de boxe à la salle polyvalente (dernière édition régionale en 2016). Il aimait vraiment notre ville et prenait du temps pour participer à la vie démocratique, en étant actif lors de chaque élection. Il était à la fois franc et bienveillant, il donnait toujours des bons conseils. Proche de sa famille, il était toujours très fier de les présenter notamment lors de la journée des associations où ils tenaient ensemble le stand de la boxe.

